

undefined - lundi 27 février 2023

crest - crestois - diois

CREST

► À Saillans , covoiturage et autopartage sont proposés

En novembre 2021, un groupe de travail s'est constitué au sein de la Coopérative citoyenne saillansonne pour apporter des solutions alternatives aux problèmes de déplacement dans la vallée. C'est ainsi que "La lettre du covoiturage du Pays de Saillans" a vu le jour en septembre dernier, en partenariat avec le Forum. Envoyée chaque semaine à toute personne qui en fait la demande, on y trouve des propositions de trajets réguliers ou ponctuels, ainsi que des demandes, mais aussi toutes les informations concernant la mobilité.

• Un réseau d'une quinzaine de véhicules

Un réseau d'autopartage a aussi été créé. Il compte à ce jour une quinzaine de membres qui proposent la mise à disposition de leurs voitures. L'objectif est de permettre à des personnes n'ayant pas de véhicule, de façon temporaire ou définitive, d'en emprunter un. Cela offre aussi la possibilité d'adapter le véhicule emprunté à ses besoins, car le parc se compose de petites citadines, d'une voiture électrique, d'un monospace sept places, d'une voiture avec attelage remorque... « À plus long terme, nous aimerions que la voiture ne soit plus considérée comme un bien à posséder mais comme un bien à partager pour contribuer à diminuer le nombre de véhicules », explique l'une des membres.

Pour faire partie du réseau, il suffit d'envoyer un mail à la Coopérative citoyenne saillansonne. Une charte écrite collectivement doit être acceptée et signée pour que les emprunts puissent se faire en confiance. Les emprunteurs prennent contact directement avec les prêteurs pour se mettre d'accord et moyennant une indemnité kilométrique comprise entre 20 et 30 centimes le km, la prise en main du véhicule peut être faite.

Pour en savoir plus : contact@cooperativecitoyenne.fr.